RAGE DU RATON

AVIS AUX CITOYENS

SURVEILLANCE ACCRUE DANS LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Appel à la vigilance des citoyens

À la suite de la découverte de ratons laveurs infectés par la rage à quelques kilomètres de la frontière américaine, dans le comté de Franklin de l'État de New York aux États-Unis, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) demande aux citoyens de la MRC du Haut-Saint-Laurent en Montérégie, de lui signaler tout **raton laveur**, **mouffette** ou **renard** mort, malade, désorienté ou anormalement agressif. Pour ce faire, composez le **1 877 346-6763** ou remplissez le formulaire de signalement sur le site www.rageduraton.gouv.qc.ca.

Vous êtes nos yeux sur le terrain

Les signalements des citoyens sont une contribution essentielle à la surveillance exercée sur le territoire québécois. Bien qu'aucun cas de rage du raton laveur n'ait été découvert au Québec en lien avec la situation actuelle, le risque d'introduction de la rage du raton laveur au Québec est bien présent. Il est important de rester vigilants et de continuer à assurer une surveillance accrue.

La rage est une maladie incurable et mortelle

Pour assurer votre sécurité, il est conseillé de :

- ne jamais approcher les animaux inconnus, domestiques ou sauvages;
- contacter Info-Santé au 811 en cas de morsure ou de contact avec la salive d'un animal inconnu;
- faire vacciner contre la rage les animaux qui vont à l'extérieur;
- consulter un vétérinaire en cas de morsure ou de contact entre son animal de compagnie et un animal sauvage.

Avril 2015

Pour plus d'information sur la rage du raton laveur, consultez le
www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca

Québec